



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



FRANCE 3

Certes, la finalité affichée paraît louable sur papier : une identité régionale renforcée. Faut-il rappeler que la télévision régionale, et plus particulièrement les programmes autres que l'information, est restée pendant des années le parent pauvre d'une chaîne dont c'était pourtant la vocation essentielle de par son cahier des charges ?

La commission Copé emploie donc les grands moyens pour tenter de restaurer cette identité. Elle préconise un basculement brutal du national vers le régional, qui était à ce jour très minoritaire dans les grilles de programme (hors journaux d'information).

On peut nourrir quelques interrogations sur le maintien de France 3 en tant que chaîne généraliste nationale puisque la commission recommande également la création de chaînes régionales, le programme national étant réduit au rôle de décrochage.

Certains ont cru voir, de par la réduction du nombre d'entités régionales de 13 à 7, une démarche similaire à celle de l'ARD en Allemagne. Mais faut-il rappeler que l'ARD intègre aussi les radios régionales et que ses effectifs, et surtout ses moyens financiers, n'ont rien à voir avec ceux de France 3 ?

En terme de moyens, on se demande bien comment va pouvoir fonctionner ce nouveau dispositif puisque l'expérience a prouvé que toutes les hypothèses de constitution de chaînes régionales, ou du moins de chaînes régionales dotées de véritables ambitions, avaient été rejetées par les diverses autorités de tutelle en raison de leurs coûts de programme et de fonctionnement. En 1982, il avait déjà été question de transformer France 3 en un réseau et une première

expérience devait se dérouler dans la région Nord - Pas-de-Calais - Picardie. Elle n'a jamais vu le jour !!!

Si les grilles régionales doivent constituer la plus grande partie de la diffusion sur France 3, comment va-t-on les alimenter ? Ce n'est pas forcément la multiplication des journaux d'information qui y parviendra, même s'il est possible de faire mieux que ce qui existe actuellement. Ce n'est pas non plus la rediffusion en boucle de ces divers journaux qui sera la solution. Quant aux programmes autre que l'information, où va-t-on trouver le cash de programmes nécessaire pour rémunérer les créateurs et tout ce qui est nécessaire à la production / fabrication d'émissions de qualité ?

La question des moyens financiers est donc encore plus pressante sur France 3 que dans le reste de France Télévisions. L'émiettement du programme national (qui assurait tout de même une bonne part de l'audience) ne sera pas de nature à satisfaire à l'explosion de la demande sur les antennes régionales, même si le nombre de régions était réduit à 7. Faute de vouloir augmenter la redevance par manque de courage politique, le Gouvernement contraindra donc France 3, comme le reste des entreprises de France Télévisions, à financer elle-même son propre devenir.

Les pistes avancées sont d'ailleurs très claires : synergies avec le reste du Groupe (mais, est-ce facilement conciliable avec le fonctionnement de chaînes régionales ?), utilisation à fond de ce qu'on suppose attendre des nouvelles technologies en matière d'emploi et de qualifications (et sans véritable objectif de programmes précis et quantifiés). Bref, ce sont les économies déjà entrevues dans le modèle de charte d'organisation et de synergies, défini par Patrick DE CAROLIS, qui seront le moyen essentiel de passer le cap de cette réorganisation dont on a du mal à entrevoir les résultats en fonction des postulats annoncés.

Autre moyen de faire bouillir la marmite, les partenariats, notamment avec la presse quotidienne régionale dont le service public assurerait ainsi la survie. C'est là qu'on nage ne plein paradoxe. D'après le Président de la République la réforme avait pour but de restaurer la télévision publique dans un rôle dégagé des contingences commerciales et de leurs effets sur l'antenne. Comment donc concilier ce souhait avec des partenariats dans lesquels la publicité et notamment celle de la grande distribution aura une place prépondérante ? Quels effets auront sur le contenu les émissions, et surtout sur l'indépendance des éditions d'informations ces liaisons dangereuses ?

La question de la filière production est également posée. Certes, la commission Copé précise « que la fabrication des programmes nationaux en région, par des structures de production déconcentrées serait encouragée ». Au-delà de la timidité de cette affirmation, car il n'est pas fait mention d'obligation, ni même de

priorités, on peut se demander ce qu'il advient des beaux engagements pris par le Président DE CAROLIS quant à la volonté de faire de la filière de production France 3 l'ossature d'une véritable structure de production du Groupe. Enfin, qu'advient-il du Siège et de la Rédaction Nationale de France 3 dont on entrevoit assez mal l'avenir dans l'édifice général du Groupe et la nouvelle « vocation » de France 3 ?

Le moins qu'on puisse dire c'est que tout cet ensemble est bien confus, contradictoire sur de nombreuses questions, et surtout dénué, dans le contexte général de France Télévisions, de moyens permettant à la télévision publique de renforcer son rôle face à la capacité supplémentaire que donnera aux télévisions privées l'attribution de l'ensemble des ressources publicitaires. L'augmentation des coûts de programme, qui ne paraît pas prête de se ralentir, continuera donc de frapper le service public, tant que l'actionnaire n'assumera pas vraiment son rôle en le dotant de véritables moyens publics et pérennes, qui ne peuvent être obtenus que par l'augmentation de la redevance et par une révision des décrets Tasca qui le privent de ses droits patrimoniaux et commerciaux.

Les personnels de France 3 vont donc payer sa facture et elle risque d'être salée, quelles que soient les catégories et les statuts. Il faut donc se mobiliser pour faire échec à une amorce de démantèlement au service public dont France 3 est la première étape.

TOUS EN GREVE LE 18 JUIN 2008. RDV BASTILLE 14H00

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)